

## LANCEMENT DE LA MC 2.0

**La MCI va évoluer avec une déclinaison prochaine d'une version 2.0. Ce déploiement est prévu officiellement le 27 mars 2018 à 9h00. Une application sur Mobisuge permettra son utilisation mobile.**

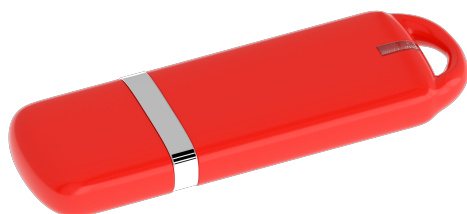
**Malheureusement les formations ne sont toujours pas au rendez-vous!!!**

**Lors de la mise en place de la main courante informatisée il y a quelques années, nous avons mis en évidence le défaut de formation de chaque agent pour se familiariser avec l'outil.**

**Malheureusement nous n'avons pas été entendus car il n'est toujours pas prévu de former réellement les agents Suge dans ce domaine.**



Tous les sites auront des agents relais, des binômes vont suivre une formation d'une journée sur leur DZS, en principe sur la base du volontariat (pas toujours apparemment !!). Une clé USB contenant toutes les explications et cas de figures sera à leur disposition mais sans temps supplémentaire pour consultation en dehors de la journée initiale. Lors de cette formation des téléphones mobiles seront à disposition, l'UDSUR en disposera aussi pour les agents en formation initiale d'AGSUV (formation de 2 jours). Ces formations vont commencer fin janvier, avec une possibilité de téléchargement de la MC 2.0 sur mobisuge à partir du 5 février.



Ces binômes (1 binôme pour 8 agents) effectueront une déclinaison aux agents par 2 ou 4 agents à la fois de leur site pendant 3h. Et oui, **seulement 3h pour cette information par agent !!!**

**La Direction refuse de payer l'indemnité horaire de face à face pédagogique aux agents effectuant la déclinaison et de dégager les agents relais pour qu'ils puissent lire les documents remis, vérifier l'accès à l'environnement de test sur site et mettre en route les smartphones de formation.**

**L**e Mobisuge va probablement devenir obligatoire prochainement pour les agents Suge, tout agent n'ayant pas encore ce téléphone de service peut en faire la demande à sa hiérarchie, nous précisons à la Direction que des agents sont toujours dans l'attente d'un changement d'appareil suite à une casse ou dysfonctionnement ! Un renouvellement de la flotte est prévu vers 2019, l'application MC 2.0 marche sur les appareils actuels mais il existe un problème réel de consommation de batterie, le prochain smartphone prendra en compte ce défaut ainsi que la rédaction avec les gants.

D'après la direction, la MC 2.0 sera plus simple d'utilisation, plus intuitive, la géolocalisation (déclenchée au choix de chaque agent) permet de trouver un site pour alimenter la Main Courante. La connexion sera plus simple car elle passera par le WEB sécurisé, cependant les sites qui avaient des soucis pourront peut-être être équipés de Box internet 4G pour faciliter les envois. Chaque agent de l'équipe d'une MC 2.0 pourra modifier une MC signée. Les masques des rapports générés ont été réactualisés. L'alimentation par plusieurs rédacteurs potentiels favorise la simplification de la MCI par rapport à l'ancienne version. Des éléments seront insérés pour faciliter certaines actions comme les RPA, CM, activité cyno, activités aériennes,... Des constats d'événements plus simples. Permet une simplification des tâches pour l'encadrement. Un système de sauvegarde sur la MC du mobisuge afin de ne pas perdre les données saisies. Une déconnexion automatique est prévue au bout de 30 min sans action. La validation et donc signature ne se fera que sur les postes de travail fixes.



**Lors de la première connexion du mobisuge, une mise à jour d'une dizaine de minutes sera nécessaire.**

**Si des problèmes apparaissent sur ces MCI, les agents doivent le faire remonter aux DPX.**

**Nous espérons que les membres de l'encadrement ne subiront par de pression de leur hiérarchie afin de mettre en conformité la MC 2.0 et que le temps nécessaire pour former l'ensemble de leurs agents leur sera rendu disponible. Il n'existe à l'heure actuelle aucun cadrage au niveau national sur ce sujet.**

**A FO Cheminots, nous insistons sur le fait que l'agent sur le terrain (dans les gares, les trains,...) doit se concentrer sur la surveillance et non sur la rédaction de la MC, remplacer une prise de notes sur un carnet par le numérique nous paraît cohérent mais le temps de rédaction de la MC en fin de service ne doit pas être réduit !**

**FO Cheminots revendique l'attribution de l'indemnité de face à face pédagogique pour les agents « formateurs ».**



**FO**

**LA DÉFENSE**

**DU MÉTIER ET DES AGENTS !**

**Cheminots FO**